

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION SÉCURITÉ CIVILE DU 15 MARS 2016

INTRODUCTION

La commission s'est réunie dans les locaux de Météo-France, à St Mandé (94).
Une visioconférence est établie avec le COZ de l'EMIZ-Nord Lille.

La visioconférence prévue avec le COZ de l'EMIZ-NE à Metz est annulée, M. GUIDAT ne pouvant finalement pas assister à la réunion.

ORDRE DU JOUR

(Document complet consultable en cliquant [ICI](#)).

- 1) *Accueil, présentation nouveaux membres, approbation ODJ* 15 mn / 13h30-13h45
- 2) *Présidence de la commission SC du CSM* 10 mn / 13h45-13h55
→ *Élection à la présidence de la commission*
- 3) *Présentations :*
 - a. → *SYNAPSES : M. Pierre CHASTANET ou un représentant*
Questions et discussion 45 mn / 14h00-14h45
 - b. → *OGERIC-web : M. Tony CONSTANT ou un représentant*
Questions et discussion 30 mn / 14h50-15h20
- 4) *Point sur les vœux de la commission :* 60 mn / 15h25-16h25
 - a. *Anticipation des phénomènes remarquables : le point sur la production de MF des produits d'anticipation des événements remarquables à 7 jours d'échéance et évolutions* → Jean-Marc POULET DirOP/PG / *Questions et discussion*
 - b. *Vœu 2016* → « *Fourniture d'informations accompagnant la vigilance pour une meilleure localisation des impacts potentiels* ». *Le point, formulation...*
- 5) *Questions diverses* 30 mn / 16h30-17h00
 - a. *Questions diverses le cas échéant*
 - b. *Propositions de sujets pour la session d'automne 2016*
 - c. *Date et lieu de la prochaine réunion*
Agenda pour la commission SC

PARTICIPANTS

Sont présents à St Mandé :

Nom	Organisme/Ministère	Fonction
Mme Danièle BAZIN	IFFO-RME	Vice-présidente de l'IFFO-RME
M. Dominique ANDRÉ	Météo-France/DSM/DA	Secrétaire permanent du CSM
Mme Catherine CALMET	Météo-France/D2I/MI	
M. Pierre CHASTANET	DGSCGC	Chef du Pôle Transverse d'IGG
M. Patrick CHASSAGNEUX	Météo-France / D2I/MI	Correspondant MF de la commission SC
M. Tony CONSTANT	MDDE/CMVOA/SDSIE	
M. Arnaud ANSELLE	EMIZ-SE	Préfecture ZDS SE/ Chef de division Opération de gestion de crises
M. Jean-Marc POULET	MF/DIROP/PRÉVI	Secrétaire de la commission SC
Mme Laurine GELY	IFFO-RME	Chargée de projets
Mme Faouzia FÉKIRI	DGSCGC	Chef du BAGER
M. Pierre DUMONTET	MEDDE/CMVOA/SDSIE	Chef du CMVOA
Mme Catherine GUÉNON	DGSCGC	Adjointe chef du BAGER
Mme Laurine GÉLY	IFFO-RME	Chargée de projet

Par visioconférence à Lille, dans les locaux du COZ de l'EMIZ-N :

M. Yves GAVEL	EMIZ-N	
M. Baptiste GOURNAY	EMIZ-N	

Sont excusés :

M. Jean-Marc DOLMIÈRE	MEDDE/SCHAPI	Adjoint opérationnel au Directeur
M. Jean-Marie CARRIÈRE	Météo-France/DSM/D	Directeur de la Direction des Services Météorologiques
M. Roland SALENGRO	Météo-France/DIRN/PRÉVI	
M. François BERNARDINI	EMIZ59	Chef COZ
M. Bruno DENAVE	EMIZ-SO	
M. Patrick BAUTHÉAC	EMIZ	Chef EMIZ
M. Dominique ARGENSON	MEDDE/SCHAPI	
M. Raymond GUIDAT	EMIZ-E	Chef EM adjoint
M. Philippe MICHAUT	DGSCGC	
M. Christophe GUICHARD	CMVOA	Chef EMIZ
M. Didier REBOUX	Météo-France/ENM	DA de L'ENM

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Avant le début de la séance, Mme BAZIN demande que soit corrigée une erreur dans un précédent CR de séance, concernant la formation des maires [aux risques] concernant le département de la Somme. C'est pris en compte.

M. Dominique ANDRÉ ouvre la séance à 13h35, avec un mot d'accueil adressé à tous et plus particulièrement à Mme FÉKIRI, puis la réunion commence avec la validation de l'ordre du jour.

Point 1

PRÉSIDENTE COMMISSION SÉCURITÉ CIVILE DU CSM

L'élection de Mme Faouzia FÉKIRI à la présidence de la commission est validée, à l'unanimité.

Mme FÉKIRI poursuit la conduite de la réunion.

Point 2

PRÉSENTATION DU PRODUIT SYNAPSES

Par M. CHASTANET.

Initialement développé en 2009, pour les besoins propres et activités du COGIC, ce produit lui confère un outil d'aide à la décision efficace.

➔ *Il s'agit d'un système d'expertise à base de solutions graphiques et géographiques : plus qu'un support de cartes, la possibilité d'expertises en fait un efficace **outil d'aide à la décision**.*

De manière synthétique, on notera les points présentés suivants :

- SYNAPSES est collaboratif, accessible sur l'intranet du Ministère de l'Intérieur.
- Sa consultation concerne quasiment toutes les zones de défense, à l'exclusion de l'IDF qui possède sa propre application, ainsi que les DOM.
- Une équipe est maintenue sous astreinte, 24h/7j.
- Les outils sont adaptables en cours de crise.
- Les utilisateurs « habituels » restent les préfectures, mais il est possible de le mettre à disposition à la demande à d'autres utilisateurs.
- Le SGBD sur lequel SYNAPSE s'appuie est géré en mode local, interne, afin d'être certain de disposer des données.
- Afin d'éviter le multi-fenêtrage, le système est intégré, les couches se superposant les unes sur les autres.

- Les informations utiles peuvent provenir des utilisateurs à la base de la ramification : collecte d'information géographiques, événementielles.
- Plus particulièrement concernant Météo-France, les données météorologiques sont actuellement importées manuellement.

Chantier 2016 :

- Une refonte du système est en cours.
- Pour ce qui concerne MF, il s'agit d'intégrer automatiquement les données de sortie de modèles numériques. Cela peut concerner par exemples : les durées de retour pour tout phénomène, les indice IFM pour les incendies de forêts ; les lames d'eau prévues, les zones sous le vent pour la problématique Plan Particulier d'Intervention.

À l'issue de la présentation, une discussion s'engage :

Pour ce qui concerne le déploiement de l'application vers les Ministères, M. CHASTANET indique que si le système collationne les données et informations en provenance des Ministères, SYNAPSES n'est pas déployable à ce niveau.

M. CONSTANT précise que le système OGERIC qu'il va présenter, diffère sensiblement de SYNAPSES sur ce point : plus ouvert et donc moins rigide, moins centralisé. Mais évidemment moins sécurisé. Par ailleurs, M. DUMONTET précise que OGERIC peut utiliser les données internationales.

Mme FÉKIRI demande si une comparaison a été faite des deux systèmes sur un même événement, ou un même risque ? M. CHASTANET répond que les systèmes sont très comparables, essentiellement parce qu'ils utilisent les mêmes informations et données en entrée. M. CONSTANT signale que les systèmes ne sont pas en concurrence bien sûr, mais sont plutôt complémentaires et répondent chacun aux besoins spécifiques des Services. M. DUMONTET ajoute que le CMVOA se concentre sur les enjeux qui lui sont propres, et probablement différents de ceux de la Sécurité Civile. Quoi qu'il en soit, Mme FÉKIRI précise que la finalité des deux systèmes doit rester la mise à disposition d'une information la plus synthétique possible.

M. CHASTANET ajoute que la mise en œuvre d'un SIG pour les autorités doit aussi se faire dans le respect des chaînes « métiers », donc notamment avoir la capacité de communiquer avec tout le monde.

Point 3

PRÉSENTATION DU PRODUIT OGERIC-WEB

Par M. CONSTANT.

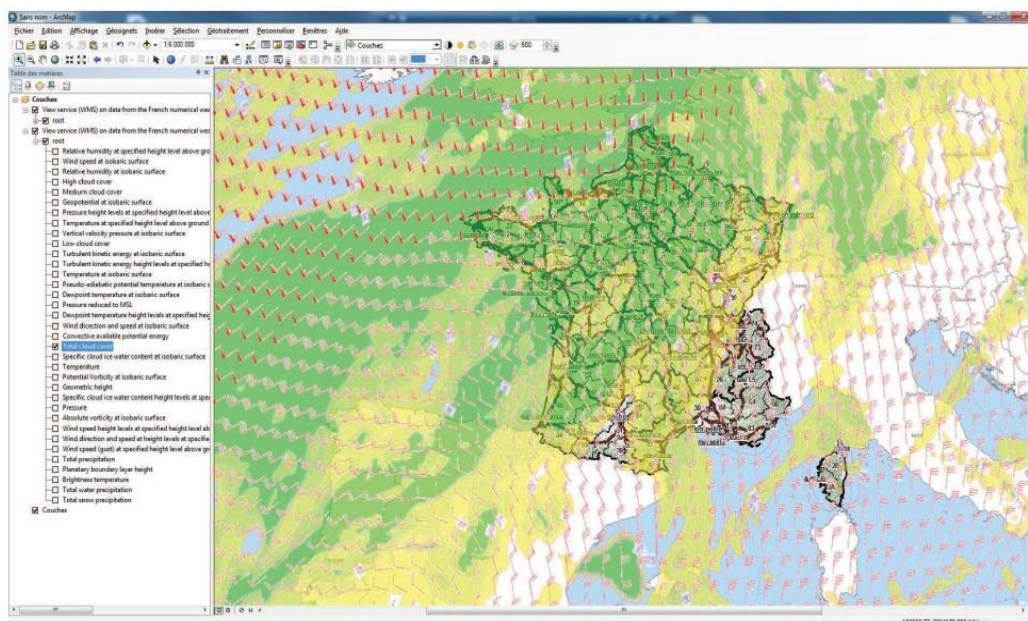
Pour le CMVOA, OGERIC-WEB est un outil à supports graphiques permettant l'agrégation des données de diverses provenances, pour satisfaire ses besoins et améliorer la réalisation de ses propres missions. C'est bien un SIG (Système d'Information Géographique) qui permet représentation et analyse des données, en application à la géomatique liée à la gestion de crises.

L'outil est donc pour le CMVOA l'équivalent de SYNAPSES pour la Sécurité Civile.

Le projet OGERIC a eu une maîtrise d'ouvrage extériorisée ; les utilisateurs cibles sont les services déconcentrés et les DREALs pour l'essentiel. Cependant, il permet une contribution active à la gestion de crise et ce quel que soit le niveau d'utilisateur.

Pour agréger l'information, l'application va les chercher elle-même où se trouvent les données. Aussi, en cas de panne réseau, l'outil perd ses fonctionnalités. Toutefois, la dernière version en cours de développement (pour 2016) est une version déconnectée.

Le SIG utilise pour fonctionner des catalogues de cartes et de données (e.g. les sites SEVESO, etc.). Les utilisateurs, en fonction de leurs besoins propres, définissent les enjeux sur la portion de territoire considérée et choisissent les couches SIG utiles. Les résultats sont partagés avec les utilisateurs.



Ajout de couches de données météorologiques (vent et nébulosité) à partir du catalogue de données disponibles, sur un fond géographique

À la question de Mme FÉKIRI sur l'apport supplémentaire de OGERIC par rapport à SYNAPSES, M. CONSTANT précise qu'en effet, il n'est pas probant pour la Sécurité Civile. Cependant, son utilité est démontrée avec des partenaires privés tels SNCF, GDF, EDF et ERDF par exemple, parmi d'autres.

À une autre question de Mme FÉKIRI à propos de la mise à jour des données, M. CONSTANT précise que les deux SIG s'appuient sur les mêmes bases de données locales. La collecte des données en entrée, pour les opérateurs privés, est le résultat des conventions signées avec les partenaires.

Mme GUÉNON (sauf erreur) s'étonne du nombre de départements France métropolitaine n'utilisant pas OGERIC ; en effet, mais on peut noter que OGERIC collecte tout de même les données en provenance de ces départements. M. ANSELLE cite par exemple la région Rhône-Alpes qui utilise son propre système, et paraît très satisfaisant. À cette évocation, M. CHASTANET précise que ces systèmes « locaux » diffèrent sensiblement des SIG que

sont SYNAPSES et OGERIC, car s'ils permettent l'échange de données, leurs fonctionnalités demeurent sensiblement moins performantes et moins importantes.

À la question de M. CHASSAGNEUX sur la représentation de l'incertitude par les SIGs, M. CONSTANT signale que l'on peut par exemple associer un indice de confiance à la donnée. M. CHASSAGNEUX ajoute que Météo-France doit prendre conscience et adapter ses moyens pour que toute sa production soit compatible et intégrable aux SIGs.

Point 4

POINT SUR LES VŒUX 2015

a) Retour sur le vœu 2014 : neige en plaine.

Concernant ce vœu, M. CHASSAGNEUX rappelle que la constitution d'une base de données intégrant impacts et conséquences des chutes de neige en plaine, n'est pas dans le domaine de compétence de Météo-France. Le vœu de 2014 reconduit en 2015 n'est pas satisfait.

→ le vœu n'est pas satisfait.

Toutefois, le développement des applications SIG, dont nous venons d'avoir les présentations, associé à la possibilité à court terme d'intégrer les champs de prévision de Météo-France (pour ce qui concerne les chutes de neige), serait peut-être une solution de rechange.

Par ailleurs, M. CHASSAGNEUX rappelle que les seuils *météorologiques* utilisés par les prévisionnistes prennent un peu en compte des aspects de terrains ou sociaux ou autres : pour la neige par exemple, la prise de décision est différente si elle est prévue à Mende ou à Paris !

b) Vœu 2015 : Extension de la prévision des phénomènes remarquables pour les échéances de J+4 à J+7

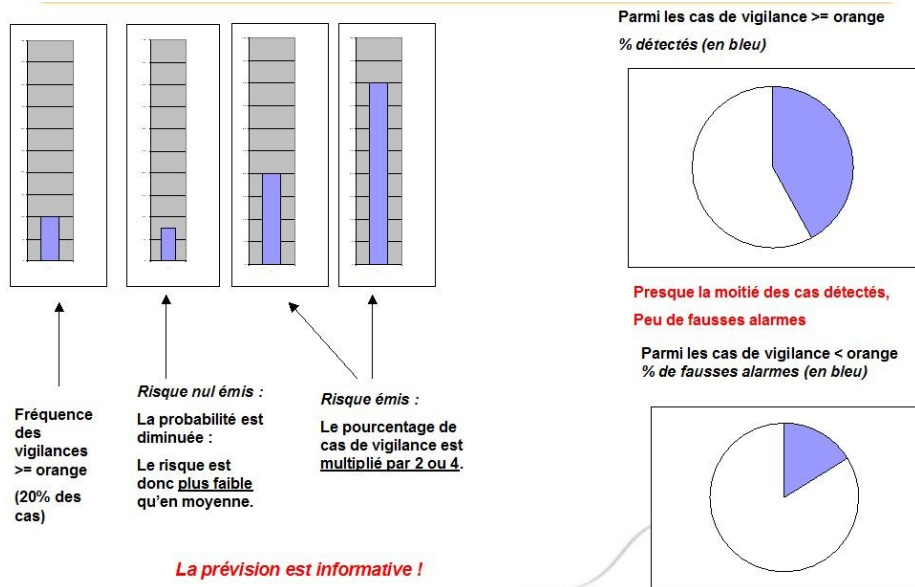
Présentation de M. Jean-Marc POULET sur quelques éléments nouveaux concernant la prévision des phénomènes remarquables à J4 à J7, concernant les premières statistiques d'occurrence des phénomènes suite à la mise en place de ce produit : elle est consultable en cliquant ICI.

La production de ce produit pour les échéances J+6/J+7 est effective depuis quelques mois, et on peut faire une première évaluation d'occurrence des phénomènes remarquables sur une période de plus d'une année.

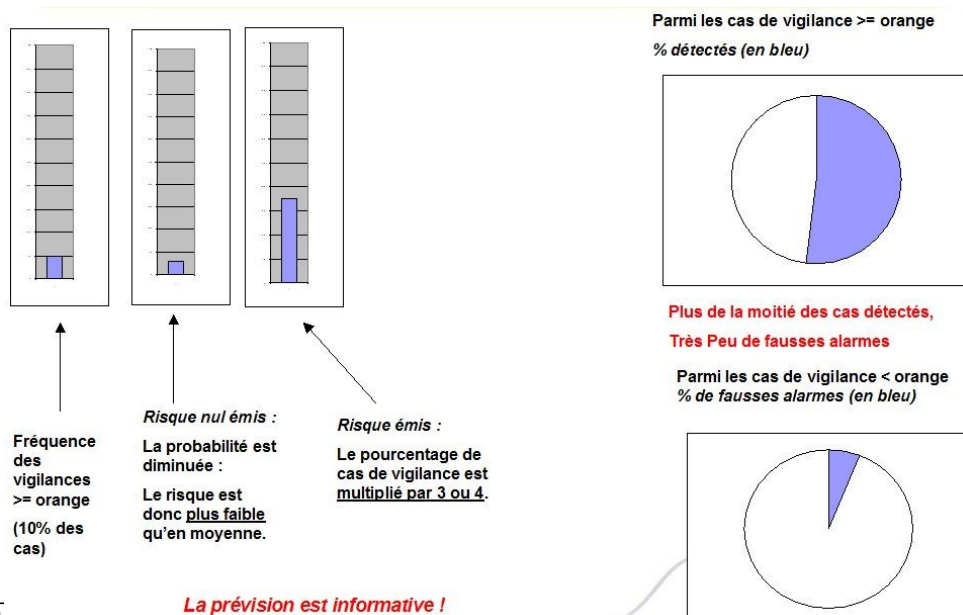
Un premier bilan fait apparaître :

- Phénomènes PLUIE et/ou ORAGES (on a regroupé les deux phénomènes) :
 - On a une fréquence d'occurrence d'environ 20 % (1 jour sur 5, on a effectivement une vigilance orange HYDRO ou ORAGE sur le pays) ;

- On prévoit un risque NUL de phénomène remarquable à J6/J7 dans environ 85 % des cas, donc une probabilité d'occurrence plus faible qu'en moyenne ;
- Quand un risque est émis, que ce soit en risque de niveau *faible* ou bien de niveau *moyen*, l'occurrence de vigilance orange passe respectivement à 40 % et 80 %.



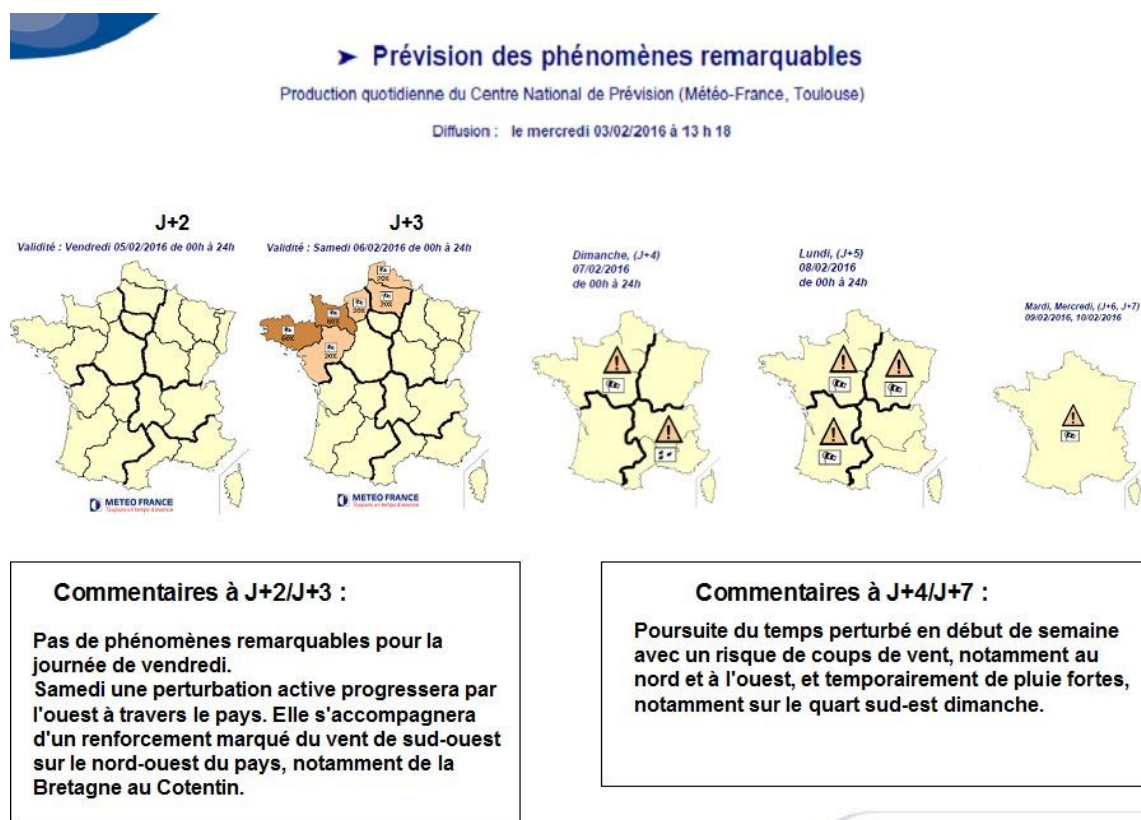
- Phénomène NEIGE (en plaine, et sur la saison hivernale seulement) :
 - On a une fréquence d'occurrence d'environ 10 % (1 jour sur 10, on a effectivement une vigilance orange NEIGE sur le pays en saison hivernale) ;
 - On prévoit un risque NUL de phénomène remarquable à J6/J7 dans environ 93 % des cas, donc une probabilité d'occurrence plus faible qu'en moyenne ;
 - Quand un risque est émis, en risque de niveau 1 (pas de cas où le risque de niveau *moyen* a été émis), l'occurrence de vigilance orange passe à 35 %.
- Phénomènes VENT violent :



- Les résultats actuels ne permettent pas, à cette échéance J6/J7, de mettre en évidence une amélioration notable de la prévision : le signal n'est pas significatif.

Conclusions : Pour les phénomènes « Pluie et/ou orage » et « Neige », nous démontrons que le produit (et donc la prévision) est bien informatif, et à un sens pour les échéances éloignées. En revanche, pour le phénomène « Vent », le signal est trop faible, l'information non exploitable. Il nous faudra nous améliorer ou changer nos critères de prévision du vent violent. Toutefois, ce résultat (ou ce non résultat!) peut s'expliquer par la difficulté de prévision, même à l'échelle spatiale moyenne du pays, du gradient de pression du champ barométrique, et donc de la force du vent.

Pour ce qui concerne la présentation du produit, il avait été suggéré lors d'une réunion précédente, que les produits phénomènes remarquables soient réunis sur une page synthétique. Voici un exemple de présentation sur les échéances J+4 à J+7 : cartes et commentaires sur une page :



Copyright Météo-France

MÉTÉO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Interrogés sur l'utilisation qui en est faite, M. ANSELLE répond que toutes les échéances sont utilisées par la Sécurité civile, M. DUMONTET précise que ce sont essentiellement les échéances courtes J+2 et J+3 qui sont exploitées et prises en compte pour les positionnements ; les représentants de la Zone N sont également utilisateurs des échéances éloignées, pour les positionnements et la mise en place des astreintes.

Mme FÉKIRI pour le COGIC, ajoute que ces produits sont consultés tous les jours bien sûr, et que les visioconférences hebdomadaires, complémentaires sont essentielles et

rendues aussi fréquentes que possible en cas d'événement météorologique extraordinaire.

→ **le vœu est satisfait.**

c) Vœu 2016 : Fourniture d'informations météorologiques accompagnant la vigilance pour une meilleure localisation des impacts potentiels

Le Conseil Supérieur de la météorologie recommande que Météo-France : teste la production opérationnelle de couches SIG d'informations météorologiques compatibles avec les outils de sécurité civile et les moyens de leur mise à disposition des autorités en charge de la gestion des événements ayant un impact sur la sécurité civile.

Après présentation du vœu par Mme GUÉNON, M. CHASSAGNEUX poursuit en indiquant que l'expérience continue à l'instar de ce qui a été fait au cours de l'hiver dernier. Il souhaite avoir des précisions sur les champs météorologiques pouvant être mis à disposition.

À une question de M. CONSTANT, il est bien précisé que pour ce qui concerne la dispersion des polluants atmosphériques, cela n'est pas de la responsabilité de Météo-France, qui ne dispose ni ne décide du terme source.

M. ANDRÉ propose que dans l'intitulé du vœu lui-même, soit ajouté la mention « ... sur certains paramètres météorologiques à définir ultérieurement... ».

Point 5

QUESTIONS DIVERSES

- Date/Lieu de la prochaine réunion : Nous sommes à la recherche d'une date de réunion, semaines 46/47 (a priori du vendredi 18 au vendredi 25 novembre 2016), dans les nouveaux locaux du CEZOC à Marseille, l'EMIZ-Sud nous y invitant aimablement. Toutefois, dans l'attente d'une confirmation, je propose de maintenir la date du **mardi 11 octobre 2016** (date de repli : jeudi 13 octobre 2016) à 13h30 dans les locaux de Météo-France à ST MANDÉ. Au CEZOC, outre la présentation du centre, un bilan de la saison 2016 Feux de forêts serait fait.
- Propositions de présentations pour la prochaine réunion :
 - Mme BAZIN a émis le souhait d'une présentation sur la vigilance Vagues-Submersion ?
 - Utilisation de l'information météo sur le terrain, pour la concentration en CO₂ par exemple ?
 - En attente de propositions
- AGENDA :
 - Réunion plénière du CSM : 20 mai 2016 ; colloque : l'impact des nouvelles technologies...

- Assemblée générale du CSM
